

Commune mixte de Crémines

Communiqué de presse

Vote communaliste

Les autorités communales de Crémines ont accusé réception en date du 25 avril 2017 d'une pétition signée par 122 villageoises et villageois (exclusivement de Crémines), demandant « de retirer la demande faite au Gouvernement du canton de Berne de pouvoir organiser un vote communaliste pour la commune de Crémines » (repris tel quel du texte de la pétition).

Argumentaire des pétitionnaires (texte figurant sur les feuilles de pétition) :

Le corps électoral de Crémines a déjà dit clairement non à la création d'une constituante en date du 24 novembre 2013. Le résultat du vote dans l'ensemble du Jura bernois était également négatif et aurait dû clore une fois pour toutes la « question jurassienne » par le statut quo.

Les citoyennes et citoyens de Crémines ont également décidé d'accorder la priorité au projet de fusion des communes du Cornet, vote à l'appui.

Ainsi, dernièrement et à au moins deux reprises, la population de Crémines a clairement indiqué dans quel sens elle entendait construire son avenir.

Dès lors, l'organisation d'un vote communaliste - dont le verdict ne laisse planer aucun doute - n'est que poudre aux yeux. C'est également donner un faux signal aux citoyens de Moutier, en leur laissant penser que la commune de Crémines pourrait suivre la ville de Moutier si, d'aventure, ses électeurs choisissaient de changer de canton.

Le conseil communal a décidé de renoncer à l'organisation du vote communaliste, conformément à l'article 3, alinéa 2 de la LAJB. Il prend donc acte de la conséquence décrite par l'article 9, alinéa 1 de cette même loi :

L'appartenance cantonale de la ou des communes qui ont refusé le transfert à la République et Canton du Jura ou qui ont renoncé à leur droit d'organiser une votation communale est considérée comme définitivement réglée.

Le conseil communal a décidé de suivre les pétitionnaires, en raison du nombre élevé de signatures d'une part, mais aussi en raison de cette expectative inutile dans le cadre du projet de fusion.

En effet, les autorités communales sont d'avis que le débat dans le cadre de l'initiative sur la fusion s'est suffisamment polarisé autour de la question jurassienne, pour démontrer que la population souhaite avant tout l'unité avec ses villages voisins.

Avec nos meilleures salutations

Le conseil communal de Crémines